Direction de la citoyenneté et de la légalité



Liberté Égalité Fraternité

Arrêté n° DCL/BCBDE/2022-620 modifiant la composition de la commission d'élus DETR

VU:

- les articles L.2334-37 et R.2334-32 à 35 du code général des collectivités territoriales ;
- le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Simon BABRE en qualité de préfet de l'Eure et le procès verbal d'installation au 23 août 2022 ;
- l'arrêté n° DELE/BCBDE/2020-342 portant convocation des électeurs et fixant les modalités d'organisation des élections pour le renouvellement des membres de la commission de la dotation d'équipement des territoires ruraux DETR;
- les listes présentées par l'union des maires et des élus de l'Eure et par l'association des mairies ruraux de l'Eure le 28 septembre 2020
- le procès-verbal du 3 novembre 2020 concernant l'élection des membres de la commission D.E.T.R.;
- l'arrêté préfectoral n° DELE/BCBDE/2020-490 du 6 novembre 2020 portant composition de la commission d'élus DETR

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture de l'Eure,

ARRETE

<u>Article 1er</u>: Les paragraphes 1 et 2 de l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral DELE/BCBDE/2020-490 susvisé sont modifiés comme suit :

I - Représentants des communes n'excédant pas 20 000 habitants (5 sièges):

M. Jean-Paul HEROUARD, maire de Marcilly-la-Campagne est désigné en remplacement de M. Michel FRANCOIS, démissionnaire de ses fonctions de maire de Tillières-sur-Avre

II - Représentants des établissements publics de coopération intercommunale n'excédant pas 60 000 habitants (6 sièges) :

M. Nicolas GRAVELLE, président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, est désigné en remplacement de M. Michel LEROUX, démissionnaire de ses fonctions de président de la communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle

<u>Article 2</u>: la commission d'élus DETR est composée des membres dont la liste est annexée au présent arrêté.

<u>Article 3</u>: la secrétaire générale de la préfecture de l'Eure est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.

Évreux, le 2 7 0CT. 2022

Simon BABRE

Boulevard Georges Chauvin - CS 40011 - 27022 EVREUX cedex Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ou sur rendez-vous

Annexe à l'arrêté DCL/BCBDE/2022-620 modifiant la composition de la commission d'élus DETR

Liste des membres de la commission d'élus DETR

<u>I - Représentants des maires des communes n'excédant pas 20 000 habitants (5 sièges) :</u>

- M. Frédéric DUCHE, maire des Andelys
- M. René DUFOUR, maire des Damps
- M. Jean-Paul HEROUARD, maire de Marcilly-la-Campagne

Mme Laurance BUSSIERE, maire de Daubeuf-la-Campagne

M. Jean-Pierre FONDRILLE, maire de Neaufles-Saint-Martin

II - Représentants des présidents des établissements publics de coopération intercommunale n'excédant pas 60 000 habitants (6 sièges) :

- M. Jean-Paul LEGENDRE, président de la communauté de communes du Pays du Neubourg
- M. Philippe GERICS, président de la communauté de communes Lyons-Andelle
- M. Alexandre RASSAERT, président de la communauté de communes du Vexin Normand
- M. Jérôme PASCO, président de la communauté de communes du Pays de Conches
- M. Vincent MARTIN, président de la communauté de communes Roumois-Seine
- M. Nicolas GRAVELLE, président de la communauté de communes Intercom Bernay Terres de Normandie